

23/12/ 2017

n° 40

Site internet : mairie-
manneville-es-plains.fr

Le Canard Mannevillais



Bonjour chers Mannevillaises et Mannevillais,
Nous sommes très heureux de vous présenter ce 40ème numéro de notre bulletin municipal. Depuis 2009 nous vous informons sur la vie municipale et associative de notre commune, et nous savons l'intérêt que vous avez porté à ce support, et vous en remercions. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2018 !

Informations de la vie municipale

Point sur les travaux :

Electrification : le renforcement du réseau électrique dans la rue du Paradis , et en même temps, effacement et pose de points d'éclairage public supplémentaires dans la rue du Manoir ont été reportés au premier trimestre 2018.

Transport scolaire : l'arrêt de bus dans la rue du moulin (proche lotissement) a été validé par le Département, il sera opérationnel au premier trimestre 2018.

Secourisme : 6 personnes volontaires de la commune ont effectué leur recyclage secourisme. La formation a été dispensée par l'UDSP. Au programme, des nouveautés: comment réagir face des situations comportementales de plus en plus nombreuses et délicates, face des situations d'attaque terroristes. Des mises en situation pour réviser les gestes de premiers secours, la réanimation, l'utilisation du défibrillateur. Et enfin le retour du garot à utiliser surtout en cas de multiples victimes. Les stagiaires ont été très attentifs et participatifs. Cette formation d'un coût de 45.00€ est prise en charge à 50% par la municipalité. Au total une vingtaine de volontaires ont été formé et depuis 5 ans et toutes ont suivi au moins un recyclage. Si vous êtes intéressé merci de passer en Mairie.

Assainissement collectif : Le 19 octobre le bureau de l'association s'est réuni avec le service eau et assainissement de la CCCA pour 2 sujets : faire un point sur les propriétaires qui n'ont pas encore adhéré et ceux qui n'ont pas eu, ou refusé, le passage du technicien pour estimer le montant des travaux à réaliser sur le domaine privé. Une relance sera effectuée auprès de ces personnes afin qu'elles puissent bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau, si elles le souhaitent bien sûr. Le second point concernait la convention (voir sur le site de l'ADIHCCGM) qui devra être signée entre la CCCA et chaque propriétaire qui s'engagera d'une part à autoriser les travaux sur sa propriété et d'autre part , à régler à la CCCA le montant des travaux déduction faite des aides de l'Agence de l'Eau. Les membres de l'association auront la charge d'expliquer et de faire signer les adhérents courant janvier 2018. Les dossiers seront ensuite transmis à notre financeur impérativement avant juin 2018. Pour les travaux sur le domaine public, c'est à dire la mise en place des canalisations dans nos communes, qui seront reliées à la station d'épuration de St Valery, les entreprises ont été choisies par la CCCA. Lors du dernier conseil communautaire du 13 décembre, les élus ont validé la délibération autorisant la CCCA à réaliser les travaux sur le domaine privé, ce qui va permettre au service de lancer les appels d'offres. A ce jour le planning initial des travaux que vous trouvez sur notre site, n'a pas évolué.



Inscriptions sur les listes électorales : nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent être faites avant le 31/12, soit par internet sur le site de : "service public.fr" soit en vous rendant à la Mairie lors de la permanence du 30 décembre.

Nouvel arrêté préfectoral sur le bruit

Depuis le 16 octobre un nouvel arrêté sur le bruit a été pris par la Préfète de Seine-Maritime, et donc appliqué sur notre commune :

Article 7 : les activités bruyantes effectuées par les particuliers, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses, bétonnières, compresseurs...susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectuées sauf interventions urgentes, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments , que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Directeur de la publication: Gérard FOUCHE

Rédacteur en chef:

Christian HOUDMON.

Membres de la commission : Bénédicte LEMONNIER, Claude DEBERSAC, Christophe LEJEUNE , Vincent LEFRANCOIS, Corinne LEPICARD, Didier GALLIOT



Les activités de la commune et de nos associations



Le Téléthon dans la commune : Dimanche 8 octobre le Comité des Fêtes accueillait 70 personnes pour le traditionnel repas "moules-frites". Les membres du Téléthon local avec Didier Janoska ont tenu à être présents pour remercier chaleureusement toute l'équipe du comité qui œuvre depuis plusieurs années pour cette noble cause. Après les quelques mots de bienvenue de Didier, Serge, le président du comité et Gérard, le maire de la commune, les convives ont pu déguster les excellentes moules à la crème et les frites. Loïc Legrand et son accordéon a animé avec brio l'après-midi dansant. Une belle réussite qui va permettre de reverser tout le bénéfice à l'AFM et permettre de contribuer à la recherche médicale afin de pouvoir guérir les enfants et adultes atteints de maladies orphelines.

Samedi 2 décembre, les membres de la commission animation, du comité des fêtes, de l'amicale mannevillaise et tout bénévole de la commune ont occupé la salle des fêtes de 10h à 17h pour la traditionnelle journée de vente de gâteaux, gaufres, crêpes, confitures, vin chaud, au profit du Téléthon. Vous avez été nombreux à venir nous rejoindre pour faire les randonnées de 6 ou 10 kms (le challenge a été remporté par la commune de Saint Valery en Caux), pour déguster sur place ou acheter ces différents produits "fait maison" pour votre plus grand plaisir et surtout pour récolter des fonds qui seront reversés à l'AFM Téléthon.

Grâce à vous ces journées ont rapporté la somme de 2 000€ BRAVO et MERCI !

Le vendredi 8, des bénévoles de Manneville étaient présentes à St Valery pour tenir 2 chalets, puis le lendemain toutes et tous prenaient en charge la restauration des sportifs à la salle municipale pour la 3ème année consécutive. L'organisation du Téléthon remercie les bénévoles mannevillais pour leur engagement et leur disponibilité.



Samedi 11 novembre, la population était invitée au monument aux morts pour honorer les soldats morts pour la France lors de la première guerre mondiale. Malgré un temps médiocre, l'assistance dont plusieurs enfants, était correcte pour cette importante manifestation qui permet de maintenir le devoir de mémoire dans nos petites communes. Après avoir lu le message du ministre, M. le Maire et les participants ont entonné la Marseillaise. Le groupe se déplaçait ensuite à la Mairie à l'invitation de M. le Maire pour cette fois-ci remercier et récompenser tous les jeunes diplômés scolaires de la commune, soit au total 14 récipiendaires. Le verre de l'amitié préparé par des membres de la commission animation, permettait à chacun et chacune, jeune et plus anciens,

d'échanger sur les sujets d'actualité, et clôturait cette matinée.

Noël dans la commune : Grâce aux associations et à la commission animation de la commune, l'après-midi récréatif pour la création de décoration de Noël par les enfants, a été reconduit. Les quinze enfants présents ont réalisé différents objets, puis ensuite décoré jardinières et sapins qui ont été accrochés sur la rembarde de la mare. Un goûter leur a été servi pour les remercier. Pendant ce temps là les membres du comité mettaient en place le sapin devant le presbytère et nouveauté cette année un sapin sur un radeau au milieu de la mare. Dès la fin de journée ces deux sapins étaient illuminés pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



Samedi 16 décembre, le Comité des Fêtes a organisé son Noël pour les enfants et les anciens de la commune. Plus de quarante enfants jusqu'à l'âge de 12 ans ont assisté avec beaucoup d'attention et de participation à un spectacle présenté par le magicien Jérôme. Avant de se préparer à recevoir le Père Noël, un goûter était servi aux enfants et aux parents qui les ont accompagnés. Serge le président du Comité et ses membres demandaient aux bambins de sortir sur le parking de la salle afin qu'ils accueillent le Père Noël qui arrivait en calèche grâce à l'aimable participation de Marlène et Aymeric. Après cet accueil chaleureux, la distribution des cadeaux tant attendue, a eu lieu. Dès le départ des enfants, les membres du comité se préparaient à recevoir les "anciens" à qui ils avaient préparé une surprise. En effet nos chères "têtes blanches" ont assisté à un spectacle composé de chants et de sketches, de grande qualité pour des amateurs, et qui a ravi l'assistance. Ensuite toutes et tous se mettaient à table pour un excellent repas, où la convivialité a été de mise. Le Père Noël, a remis un cadeau à chacun des participants, souvenir de ces bons moments passés ensemble. Merci encore à toute l'équipe du comité et à son président d'organiser ces manifestations.

Prochains rendez-vous :

13 janvier 2018 à 18h – salle des fêtes : vœux de la municipalité

28 janvier 2018 à 12h00 – salle des fêtes : repas des « anciens »